



FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGE

Coller une
photo
d'identité

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Téléphone fixe : Portable :
Adresse e-mail (écrire lisiblement) :
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom :
Téléphone :
Etudes (bac, diplômes...), formation artistique (théâtre, danse, chant, musique...) :
.....
.....
.....
Expérience professionnelle (artistique ou autre) :
.....
.....
.....

Important : Cocher le stage de votre choix.

☐ *L'Imprudence* de Ivan Tourgueniev
(5, 6, 7 et 8 octobre 2026, 14h-17h)

Prix : 120€ (frais d'inscription inclus)

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le participant et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document.

Pièces à joindre au dossier de candidature (*tout dossier incomplet ne sera pas traité*) :

- Attestation d'assurance civile (fournie par votre assurance, votre banque...),
- Conditions générales de participation signées,
- Un chèque de 120 € libellé à l'ordre de la « Compagnie Parenthèse ».

CONDITIONS GÉNÉRALES DES STAGES

1. Procédure d'inscription

Le formulaire d'inscription doit nous parvenir dûment rempli, signé par l'élève.

L'ensemble des pièces demandées (conditions générales, attestation d'assurance civile et un chèque de 120€) doit nous être fourni avec le formulaire d'inscription avant le début de la formation.

2. Règlement des stages

Le règlement du stage se fait de la façon suivante : un chèque de 120€ établi au nom de « Compagnie Parenthèse » doit être envoyé avec le formulaire d'inscription avant le début du premier cours.

Tous les chèques doivent être datés du jour de leur émission.

A partir de la première séance effectivement commencée, aucun remboursement ne sera fait en cas d'abandon ou d'absence du participant.

3. Annulation ou interruption des cours ou stages

En cas d'annulation des cours ou stages (nombre insuffisant de participants), les inscrits seront remboursés en totalité.

En cas d'interruption du cours ou stage, les élèves seront remboursés au prorata des heures dispensées.

4. Accident

La Compagnie Parenthèse n'est pas responsable des accidents éventuels qui peuvent survenir pendant les formations. Chaque élève doit avoir une assurance responsabilité civile couvrant les risques et dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes et aux installations dans le cadre de la formation.

5. Respect et ponctualité

En s'inscrivant aux ateliers « Méthode Salimov », l'élève s'engage à respecter les consignes données par le pédagogue : écoute, ponctualité, respect de l'individu, respect du groupe, engagement dans le travail, investissement personnel, exigence.

Les cours commencent aux heures précises, l'élève doit venir avec 15 minutes d'avance.

Aucun retardataire ne sera accepté ni remboursé.

Si cet engagement n'était pas respecté, le pédagogue se réserve le droit d'interrompre la formation de l'élève.

6. Consommation d'alcool ou de drogue

La consommation d'alcool ou de drogue est interdite en cours. Tout élève arrivant au cours sous l'emprise d'alcool ou de drogue s'expose à une exclusion définitive de la formation, sans remboursement.

7. Utilisation d'objets et produits dangereux

Il est interdit aux élèves d'amener tout objet ou arme (couteau tranchant, arme à feu, pétard, produits toxiques inflammables...) pouvant menacer l'intégrité physique des personnes au sein de la formation. Il est interdit aux élèves d'allumer des bougies, lampes à pétrole, de mettre le feu à tout objet, ainsi que d'allumer du feu d'une manière générale.

8. Interdiction de fumer

En application du décret n°96-478 du 29 mai 1992, il est interdit de fumer dans les locaux de la formation.

9. Déchets

Il est interdit aux élèves de laisser des déchets dans les locaux de la formation. Il incombe aux élèves d'évacuer tous leurs déchets éventuels y compris leurs bouteilles d'eau vides comme pleines à la fin de leurs cours.

10. Consommation des repas

Il est interdit aux élèves de consommer leur repas dans les locaux de la formation.

11. Utilisation des appareils électroniques

Toute utilisation de téléphones portables ainsi que tout autre appareil électronique est interdite pendant le cours. Tous les appareils doivent être rangés et éteints.

12. Perte d'objets

La Compagnie Parenthèse ne peut être tenue responsable des objets oubliés ou volés dans les locaux de la formation par les élèves. Il incombe à l'élève de se déplacer, le cas échéant, aux horaires d'ouverture du lieu pour retrouver l'objet égaré.

13. Tenue vestimentaire

Pour participer aux formations « Méthode Salimov », les élèves doivent être munis d'une tenue noire confortable.

Tous les élèves doivent être munis d'un cahier et d'un stylo.

14. Droit à la représentation

L'élève autorise expressément et gracieusement la Compagnie Parenthèse à utiliser toute représentation de sa personne, en particulier son image et sa voix, associées ou non, fixée lors de sa présence aux formations et manifestations accessoires organisées dans le cadre de la formation. Cette représentation et sa reproduction par enregistrement sur tous supports et notamment par télédiffusion, par réseaux et/ou autre système de télécommunication pourra être utilisée par la Compagnie Parenthèse à des fins promotionnelles de ses activités, y compris par la voie de communication au public selon tous procédés, et de confections de supports pédagogiques à usage interne. L'élève autorise la Compagnie Parenthèse à citer son nom à l'occasion de ses utilisations, sans obligation pour lui.

15. Engagement

L'inscription aux formations « Méthode Salimov » dispensées par la Compagnie Parenthèse et la signature de ce document vaut acceptation de ces conditions générales de participation.

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Aucune pré-inscription ne sera traitée si le dossier n'est pas complet avant le début de la formation. Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante.

**Compagnie Parenthèse B08
Emile Salimov
17, rue Augustin Thierry
75019 Paris**